

5 septembre 2012

Les IP collectives/communes face à la norme comptable IAS 19

inter-pension (anciennement IGaSG) est une association nationale de défense des **institutions de prévoyance autonomes collectives et communes**. Regroupant une trentaine de fondations de prévoyance représentant près de 400'000 assurés, notre association poursuit son développement en Suisse romande.

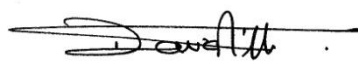
Nous souhaitons vous inviter à participer à notre événement annuel romand, qui prendra la forme traditionnelle d'une **conférence-débat** sur le thème de la **norme comptable IAS 19** et qui aura lieu le :

Jeudi 4 octobre 2012 dès 17h15

Hôtel de la Paix à Lausanne.

La norme comptable internationale IAS 19, même si elle est destinée aux entreprises, pose d'importants défis aux institutions de prévoyance. La méthode de calcul qu'elle impose génère une importante volatilité dans le bilan (et bientôt dans le résultat...) des entreprises cotisantes. L'employeur qui y est soumis risque d'organiser la prévoyance de ses employés en fonction de cette norme plutôt que dans l'intérêt des assurés. Depuis une dizaine d'années, cette évolution, d'origine anglo-saxonne, a également atteint la prévoyance professionnelle suisse. Il nous semblait intéressant de faire le point sur la question avec des spécialistes (organes de révision, experts, gérants de caisse, employeurs). L'événement, après deux exposés introductifs, propose un débat contradictoire sur le sujet.

En nous réjouissant de vous retrouver à cette prochaine occasion, nous vous prions d'agréer, , nos salutations distinguées.



David Pittet
Président

Conférence-débat

Les institutions de prévoyance collectives et communes face à la norme comptable IAS 19

Jeudi 4 octobre 2012, dès 17h15
Hôtel de la Paix, 5 avenue Benjamin-Constant, Lausanne

PROGRAMME

dès 17h15	Accueil
17h30	Introduction <i>David Pittet, Président inter-pension</i>
17h40	Présentation des évolutions 2013 de la norme IAS 19 <i>Dr. Olivier Kern, Expert fédéral en assurances de pensions</i>
18h00	Plan de prévoyance suisse à contribution définie (DC) selon la norme comptable IAS 19 : mythe ou réalité ? <i>André Lehmann, Avadis</i>
18h15	IAS 19 contribue-t-elle à plus de transparence ? Visions croisées sur une norme comptable qui polarise... Discussion et débat avec les participants
dès 19h00	Apéritif

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veillez svp. retourner ce formulaire par fax (022 593 01 00) ou confirmer votre participation par courriel (info@inter-pension.ch) d'ici au 30 septembre 2012.

L'inscription sera également possible sous [www.inter-pension.ch/actualité/événements](http://www.inter-pension.ch/actualite/evénements)

	<u>Conférence</u>	<u>Apéritif</u>
Participant(s) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IP :		
Téléphone :	Courriel :	
Date :	Signature :	

inter-pension est engagée

Représentation des intérêts

inter-pension s'engage pour une prévoyance professionnelle indépendante. Elle favorise la solidarité entre employés et employeurs. Ce partenariat est le fondement de toute prévoyance saine.

inter-pension défend les intérêts des institutions communes et collectives, autonomes et semi-autonomes, et de leurs assurés. Elle s'engage en faveur de la responsabilité sociale et de la gestion paritaire de la prévoyance professionnelle.

inter-pension est active

Porte-voix

inter-pension représente de petites et grandes institutions communes et collectives indépendantes suisses. Elle est leur porte-voix et participe activement aux débats politiques en relation avec la prévoyance professionnelle.

Une performance toute en finesse

inter-pension dispose d'une structure volontairement mince et d'un petit budget. Les cotisations encaissées et les bénéfices réalisés par les membres doivent assurer les rentes professionnelles de vieillesse, de survivants et d'invalidité.

De grands atouts

La structure de l'association **inter-pension** est certes modeste, mais notre voix compte lorsqu'il s'agit de représenter nos membres. Elle soigne l'échange avec les décideurs et les politiques de tous bords.

Ensemble, nous avons du poids

inter-pension s'engage en faveur d'une prévoyance professionnelle indépendante et solidaire. De petites et de grandes institutions communes et collectives, autonomes et semi-autonomes, sont membres d'inter-pension et défendent conjointement ces valeurs essentielles.

***inter-pension** s'appelait anciennement IGaSG - Communauté d'intérêts des institutions de prévoyance autonomes collectives et communes.*